

salaire et augmentation de la charge de travail sans avenant

Par touffy1810, le 03/04/2013 à 13:09

Bonjour,

Je suis travailleur handicapé et suis employé depuis 20 ans dans une grande surface. je suis caissier dans la station essence depuis tout ce temps. A ce jour je n'ai jamais bénéficié d'aucune augmentation personnelle. Aujourd hui le magasin a ouvert une station de lavage et j'aimerai savoir si j'ai le droit de refuser d'en faire le nettoyage, ou plus simplement de m'en occuper????? d'autres part depuis 20 ans je n'ai jamais bénéficié d'un week end complet travaillant tous les samedis, j'aimerai savoir si cela est légale???? Environ 1 fois tous les 2 mois je suis dans l'obligation de m'absenter afin de suivre un traitement en hospitalisation de jour !! Mon supérieur hièrarchique ne se privant pas de me faire des reflexions déplacées !! est ce normal???? Nous vendons aussi des bouteilles de gaz situées a 5 mètres environ de ma guérite, est ce légale qu'elles soient situées si prés de moi ???? je suis veuf avec 2 enfants et je dois reconnaitre que toutes ces pressions sont destabilisantes! Dans l'attente de réponses a toutes ces questions je vous remercie tous !

Par P.M., le 03/04/2013 à 14:22

Bonjour,

Il conviendrait déjà de consulter la Convention Collective applicable...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...